



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Ligne Delle-Belfort: Doris Leuthard signe la convention avec la France

Berne, 21.08.2014 - La conseillère fédérale Doris Leuthard et son homologue français Frédéric Cuvillier ont signé la convention bilatérale relative à la ligne ferroviaire reliant Delle à Belfort. Ce texte définit les rôles des acteurs impliqués de part et d'autre de la frontière dans la planification, la construction, la gestion et le financement de cette infrastructure.

La ligne Belfort-Delle-Delémont, longue de 62 km, a été fermée au trafic voyageurs entre Belfort et Boncourt en 1992. Le tronçon entre Boncourt et Delle a été rouvert fin 2006 et les travaux de modernisation de l'ensemble de la ligne Delémont-Delle, en vue de son raccordement à la ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône, ont été finalisés en 2012.

Il est maintenant prévu de rouvrir également la partie française de la ligne aux voyageurs. La réhabilitation et l'électrification des 22 km de voie entre Delle et Belfort permettront ainsi la mise en place d'une offre ferroviaire entre Delémont et Belfort.

La réouverture de cette ligne française représente une réelle opportunité pour la Suisse, car elle permettra d'établir une connexion avec la LGV Rhin-Rhône par un arrêt en gare de Belfort-Montbéliard TGV. Avec ce projet, le temps de parcours de Bienne à Paris peut être estimé à moins de 4 heures. La réhabilitation du tronçon Belfort-Delle permettra également de renforcer la part du rail dans les déplacements transfrontaliers entre une région de près de 300'000 habitants sur l'axe "canton du Jura-Soleure/Bienne", en direction de Berne et Neuchâtel par correspondance, et les principales agglomérations de Franche-Comté. L'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt et Delle compte aussi quelque 300'000 personnes.

La convention bilatérale entre la Suisse et la France précise notamment l'objectif du projet et les travaux à entreprendre en vue de la réouverture de la ligne Belfort-Delle. Il s'agit principalement de moderniser la voie, d'électrifier et d'équiper la ligne en signalisation adaptée, de créer des haltes et de sécuriser les passages à niveau. Le texte fixe par ailleurs les principes d'exploitation, de gestion du trafic et de maintenance de la ligne ininterrompue Belfort-Delle-Delémont et définit les compétences respectives des gestionnaires d'infrastructure des deux pays (CFF pour la Suisse, SNCF pour la France).

Les coûts des travaux sur sol français sont estimés à quelque 110 millions d'euro (M€). Les financeurs sont notamment la Région Franche-Comté, la République française, des collectivités locales françaises, Réseau ferré de France (RFF) et l'Union européenne. Vu les avantages du projet pour la Suisse, la Confédération et le canton du Jura y contribuent à hauteur de 24.7 M€, respectivement de 3.2 M€. La signature de la convention bilatérale ouvre la voie à la signature de la convention de financement ad hoc par l'Office fédéral des transports.

Adresse pour l'envoi de questions:

Office fédéral des transports (OFT)
Service de presse
+41 58 462 36 43; presse@bav.admin.ch

Auteur:

Secrétariat général DETEC

Internet: <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr&>⁽⁷⁾

Tous les liens de cette(s) page(s)

1. [http://www.facebook.com/sharer.php?u=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&t=Ligne+Delle-Belfort: Doris Leuthard signe la convention avec la France](http://www.facebook.com/sharer.php?u=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&t=Ligne+Delle-Belfort%3A+Doris+Leuthard+signe+la+convention+avec+la+France)
2. <https://twitter.com/share?url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151>
3. [http://del.icio.us/post?url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&title=Ligne+Delle-Belfort: Doris Leuthard signe la convention avec la France](http://del.icio.us/post?url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&title=Ligne+Delle-Belfort%3A+Doris+Leuthard+signe+la+convention+avec+la+France)
4. <http://digg.com/submit?phase=2&url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&t=Ligne+Delle-Belfort%3A+Doris+Leuthard+signe+la+convention+avec+la+France>
5. [https://plusone.google.com/_/+1/confirm?hl=de&url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&title=Ligne+Delle-Belfort: Doris Leuthard signe la convention avec la France](https://plusone.google.com/_/+1/confirm?hl=de&url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&title=Ligne+Delle-Belfort%3A+Doris+Leuthard+signe+la+convention+avec+la+France)
6. <http://www.diigo.com/post?url=http%3A%2F%2Fwww.uvek.admin.ch%2Fdokumentation%2F00474%2F00492%2Findex.html%3Flang%3Dfr%26msgid%3D54151&title=Ligne+Delle-Belfort%3A+Doris+Leuthard+signe+la+convention+avec+la+France>
7. <http://www.uvek.admin.ch/index.html?lang=fr&>

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

<http://www.uvek.admin.ch/dokumentation/00474/00492/index.html?lang=fr>